



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

10 juin 2021

A Champerret... ça déménage !

Lors de la Commission Paritaire du 7 juin, les représentants du personnel CFDT se sont étonnés auprès de la délégation employeur du projet de déménagement d'ESCP sur le site de Champerret. La réhabilitation du site de république nécessitera au moins quatre années de travaux.

Les services restauration, DSG, événementiel du GIE, la DGA SIRe, la DGA CCI international, Sup de vente et la Fabrique seraient priés de faire place nette afin de laisser tout l'espace à l'ESCP qui arriverait avec armes et bagages.

Sup de Vente et la Fabrique iraient s'installer sur le site de Montparnasse (feu Novancia). A ce jour, nous ne connaissons pas le ou les nouveaux sites d'accueil des collègues de l'EPA. Quant à nos collègues du GIE, leur sort ne serait pas encore scellé mais on peut légitimement s'interroger sur les missions qui leur seraient confiées hors de leur site d'attache, six mois seulement après avoir été contraints d'accepter de rejoindre le GIE.

La réponse reçue en CPR : Il ne s'agit que d'une étude de faisabilité, rien de plus normal pour un projet de cette ampleur, interroge tout de même un peu. Au vu du nombre de visites des équipes d'ESCP sur le site, des points de chute identifiés pour les deux EESC, nous sommes plutôt enclins à croire que le projet est tout de même bien avancé et nul besoin d'être expert pour s'apercevoir qu'en matière de m², le compte n'y est pas !

Afin de relayer les craintes des agents et des salariés sur le sujet, la CFDT a demandé à être reçue par le Directeur Général de la CCIR, nous ne manquerons de vous informer des suites de cette rencontre. Une réunion de travail a été programmée après notre alerte en CPR et nous redoutons que cela soit pour nous présenter un projet déjà tout ficelé.

La CFDT regrette cette manière de procéder et demande non seulement la transparence sur le projet mais que l'ensemble des représentants du personnel participe à la réflexion sur le devenir des salariés du GIE à peine créé.

Une fois de plus, la CCIR crée un climat déstabilisant pour les salariés et les agents et cette fois, elle ne peut accuser le gouvernement. Elle seule en est l'auteur, elle seule en porte la responsabilité.

